

Installation et mise en service des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) Formation qualifiante Niveau 1

Nature de la formation : action de formation / Validation : attestation de formation à l'issue du stage

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter
PRIX : 400 € NT/stagiaire

ENJEUX

Concevoir, réaliser et mettre en œuvre une IRVE « simple » (sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les principales dispositions réglementaires et normatives concernant les IRVE
- Savoir identifier les besoins du client et lui proposer une solution adaptée
- Savoir réaliser, tester et mettre en service une installation IRVE conforme aux exigences normatives et réglementaires, répondant au référentiel EV READY 1.4

PUBLIC

Installateurs électriciens

PRE-REQUIS

Connaissance de base en électricité basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

METHODES

- Salle de formation équipée
- Paper Board
- Vidéo projecteur
- Exercices pratiques du savoir-faire / étude de cas
- QCM de fin de formation

ANIMATION

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

PROGRAMME : 1 jour (7 heures)

Développement du marché du véhicule électrique

- En France et en Europe
- Fonctionnement du véhicule électrique
- Avantages/ inconvénients
- Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE)

Les différents modes de charge et les types de prises

Cadre législatif et réglementaire des IRVE

- Dans les bâtiments collectifs d'habitation
- Dans les bâtiments tertiaires et commerciaux
- La qualification des installateurs

Les schémas de liaison à la terre

Les règles de mise en œuvre des IRVE

- Cas des maisons individuelles
- Cas des immeubles collectifs d'habitation
- Cas des installations extérieures « sans bâtiment »

Diagnostic de l'installation électrique existante

- Cas des maisons individuelles
- Cas des immeubles collectifs d'habitation
- Cas des installations extérieures « Sans bâtiment »

Autocontrôle de l'installation IRVE

- Point à vérifier
- Anomalies possibles

La marque EV READY

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de fin de formation. Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Attestation de compétences.

Un support est remis aux stagiaires à l'issue de la formation contenant le diaporama présenté, les points essentiels.

A PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).